

**CONVENTION DE FINANCEMENT**  
**DE**  
**L'ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE**  
**(ADIE)**

Entre

**La Collectivité de Corse**, représentée par Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse,  
d'une part,

Et

**L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique** dont le siège social est situé  
Maison du parc technologique – zone industrielle d'Erbajolo  
20 600 BASTIA  
Représentée par son président Monsieur LAVENIR Frédéric  
SIRET : 352 216 873 02852  
Nature juridique : Association Loi 1901  
d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales Titre II, Livre IV, IVème partie,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 151-1 et L. 115-2,

Vu la loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire,

Vu la délibération n°17/076 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2017 approuvant le plan de lutte contre la précarité,

Vu la délibération n°.../... CP de la Commission Permanente du .../2023 approuvant la convention de financement de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE),

**Il est convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1 – Objet de la convention**

Dans le cadre de la politique d'insertion menée par la Collectivité de Corse, la présente convention a pour objet de définir les conditions de financement de l'action mise en œuvre par l'ADIE, visant à développer le crédit solidaire à destination des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

**ARTICLE 2 - Durée de la convention**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle est conclue pour une durée de 12 mois.

## ARTICLE 3 - Modalités d'exécution

### 3.1 Définition et détermination du public visé par la convention

Nombre de bénéficiaires : 30 bénéficiaires du RSA

Territoire d'intervention : Région Corse

### 3.2 Modalités de réalisation des actions d'insertion

#### 3.2.1 Actions et contenu

L'association met en œuvre une action ayant pour objectif de financer et d'accompagner les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique.

#### 3.2.2 Objectifs quantitatifs

L'ADIE s'engage à mettre en œuvre en faveur de 30 bénéficiaires du RSA les actions suivantes :

- proposer un accompagnement technique, sous forme de prestations d'accompagnement avant et après la création d'entreprise
- proposer les services financiers suivants :
  - un micro-crédit professionnel permettant de financer le démarrage ou le développement de l'activité
  - un micro-crédit personnel pour l'emploi qui permet le maintien ou le retour à l'emploi

#### 3.2.3 Obligations diverses mises à la charge de la structure

L'association affecte à cette action le personnel qualifié et les moyens nécessaires à sa réalisation. Elle assure le recrutement et la gestion du personnel et s'engage à fournir à la Collectivité de Corse les informations relatives à la qualification et aux modalités de rémunération.

## ARTICLE 4 - Suivi et évaluation des actions

Pour permettre à la Collectivité de Corse de procéder à l'évaluation des conditions de réalisation de l'action à laquelle elle a apporté son concours, l'association s'engage à lui transmettre chaque année :

- **Un bilan intermédiaire** signé par la personne habilitée à cet effet retraçant l'activité de la structure au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Ce document doit être transmis **au plus tard le 31 décembre de l'année N**.
- **Un bilan d'activité** réalisé au terme de la convention faisant apparaître la liste des personnes aidées, les actions menées en leur faveur et les résultats obtenus. Ce document signé par la personne habilitée à cet effet doit être transmis **au plus tard le 30 juin N+1**.
- **Les comptes annuels** visés par le comptable et par le commissaire aux comptes de l'association le cas échéant et approuvés par l'assemblée compétente doivent être transmis **au plus tard le 30 juin N+1**.
- **Le compte-rendu de subvention conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006** pris en application de l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues par la présente convention et doit être transmis au plus tard le 30 juin N+1.

***En cas de résultat déficitaire, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport déclinant les mesures dont la mise en œuvre, envisagée par la structure, et de nature à permettre un retour à l'équilibre des comptes ;***

***En cas d'excédent, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport indiquant les modalités de réaffectation du résultat. Dans ce cas, la Collectivité de Corse se réserve le droit de diminuer son concours à concurrence de l'excédent réalisé.***

Les documents devront être adressés à Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse.

## **ARTICLE 5 – Modalités financières**

### **5.1 Montant de la subvention**

Une participation aux frais de fonctionnement de la structure d'un montant de **30 000 €** est attribuée à ladite structure pour la mise en œuvre de l'action visée par la présente convention.

### **5.2 Modalités de paiement**

La subvention annuelle est créditée au compte de la structure par la Collectivité de Corse de la manière suivante :

- le versement d'une **avance de 50 %** à la signature de la convention
- le versement de **30 %** sur présentation d'un bilan intermédiaire
- le versement du **solde (20%)** au terme de la convention, sous réserve du respect par la structure des obligations mentionnées à l'article 5 de la présente convention.

### **5.3 Réfactions**

**Une réfaction de 5% sera appliquée sur le montant global de la subvention au moment du versement du solde si l'objectif mentionné à l'article 3.1 n'est pas atteint.**

La participation est imputée sur les crédits d'insertion prévus au Programme 5122 Chapitre 9344 Fonction 444 compte 65748 du budget de la Collectivité de Corse.

La contribution financière sera créditée au compte de la structure sous visé, selon les procédures comptables en vigueur et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement nécessaires au budget de la Collectivité de Corse.

Structure	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
Agence bancaire	Banque Populaire
N° de compte	04001559375
Code établissement	10207
Code guichet	00001
Clé RIB	35

## **ARTICLE 6 - Contrôle de l'exécution de la convention**

L'association s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par la Collectivité de Corse et lui fournit les éléments permettant de vérifier la réalité des actions d'insertion, leurs résultats, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

## **ARTICLE 7 - Reversement**

La Collectivité de Corse contrôle annuellement et à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre de l'action. Elle peut le cas échéant exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

En cas d'inexécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par la structure sans l'accord écrit de la Collectivité de Corse, celle-ci peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la participation après examen des justificatifs présentés par l'association et après avoir préalablement entendu ses représentants. La Collectivité de Corse en informe la structure par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **ARTICLE 8 - Obligation de discrétion**

L'association s'astreint au respect de l'obligation de discrétion dans la réalisation de l'action. Aucun renseignement ni aucun document concernant les bénéficiaires du rSa ne pourront être communiqués aux tiers, sinon pour l'exécution de la présente convention. Elle ne recueille ni ne conserve d'informations nominatives sur le bénéficiaire autres que celles nécessaires à la réalisation de l'action.

## **ARTICLE 9 - Publicité**

Toute action de communication devra faire mention du soutien financier de la Collectivité de Corse.

## **ARTICLE 10 - Résiliation**

La présente convention cesse immédiatement en cas de dissolution ou de changement d'objet social du cocontractant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

## **ARTICLE 11 - Litiges**

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable dudit litige.

En cas d'échec de la conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de la ville de Bastia, villa Montépiano 20 407 Bastia CEDEX.

Fait à AIACCIU, le

**Le président de l'ADIE**

**Le Président du Conseil exécutif de Corse**

**Frédéric LAVENIR**

**Gilles SIMEONI**

# Budget prévisionnel #2023

## Direction régionale Adie CORSE

CHARGES	PREVISIONNEL	PRODUITS	PREVISIONNEL
<b>60 - Achat</b>	<b>5 435</b>	<b>70 - Vente de prestation de service</b>	<b>0</b>
Achats Prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats matières et de fournitures	3 832	Vente de marchandises	0
Fourniture d'entretien et de petits équipements	1 603	Produits des activités annexes	0
Autres fournitures	0		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>44 073</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation (9)</b>	<b>218 000</b>
Locations mobilières	23 295	Etat	0
Entretien et réparation	9 293		
Assurance	416		
Documentation	0	Collectivité Territoriale de Corse	130 000
Divers (Autres locations : matériel, véhicule)	11 069		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>8 524</b>	Collectivité Territoriale de Corse / Accompagnement RSA	30 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	397		
Publicité, publication	1 275	Villes & Agglomérations	41 600
Déplacements, missions	4 247	Communauté d'Agglomération de Bastia	25 000
Frais postaux et de télécommunications	2 605	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	16 600
Services bancaires, autres	0		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>107</b>		
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Partenariats privés	16 400
Autres taxes et impôts	107	Chambre de Commerce et d'Industrie Corse	8 000
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>255 523</b>	Ressources nationales réparties	8 400
Rémunérations des personnels	246 344		
Charges sociales (compris dans "Rémunérations")	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>
Autres charges de personnel	9 179		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>33 399</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>128 783</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements (immobilisations)</b>	<b>0</b>		
<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>-278</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>346 783,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>346 783,00 €</b>

Budget prévisionnel 2023 Validé. Mars 2023.

**Signature**

Yvan FRANCHI, Directeur Adie Corse  
Par délégation de signature du Président

Adie  
Direction Régionale  
Maison du Parc Technologique  
Z.I Erabajolo - 20600 BASTIA



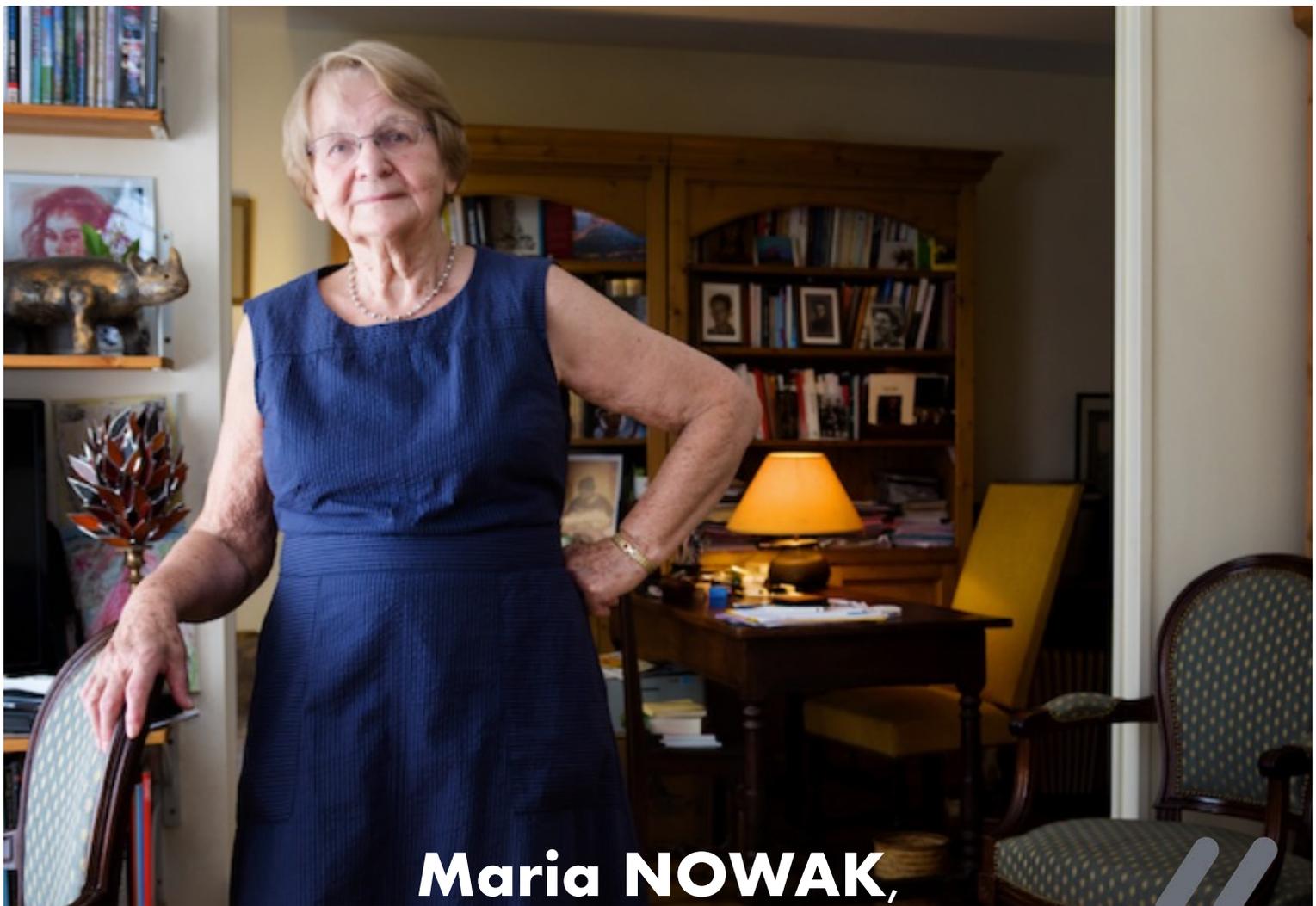
L'ACTION DE L'ADIE EN  
CORSE EN 2022  
AUPRÈS DU **PUBLIC RSA**

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

**SOLIDAIRE**  
& **UTILE**



**adie**



## **Maria NOWAK,**

pionnière du microcrédit en France et  
fondatrice de l'Adie

**1935 - 2022**

Maria Nowak, fondatrice de l'Adie et « banquière de l'espoir » est décédée le 21 décembre 2022. Née le 27 mars 1935 à Lviv, alors en Pologne, Maria Nowak est arrivée en France enfant, avec sa famille pour fuir l'armée nazie. Par fidélité à ceux qu'elle a vus mourir, elle a consacré sa vie entière à la solidarité avec les plus démunis aussi bien dans les pays du Sud qu'en France et en Europe.

De sa rencontre avec Muhammad Yunus, est née l'idée qu'avec de petits prêts, on peut redonner à des hommes et des femmes sans emploi et sans capital, les moyens de retrouver, en créant leur propre entreprise, un revenu, confiance en soi et perspectives d'avenir.

En 1989, avec 2 bénévoles et une détermination qui a marqué tous ceux qui ont eu le privilège de la rencontrer, elle a introduit le microcrédit en France en créant l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, qui 35 ans plus tard permet chaque année à plus de 25 000 personnes exclues du crédit bancaire de créer leur entreprise et ainsi, leur emploi.



# Nous sommes l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique.

## **Militants,**

Nous défendons l'idée que chacun peut devenir entrepreneur s'il le souhaite, où qu'il soit et d'où qu'il vienne.

## **Agissants,**

Nous rendons cette idée concrète en faisant confiance à des milliers de créateurs d'entreprise chaque année, en les conseillant et en les finançant par le microcrédit.

Nous croyons en une économie inclusive et solidaire, qui émancipe et lutte contre la précarité en rendant l'entrepreneuriat accessible à toutes et tous.

Nous défendons une économie durable, de proximité qui conjugue performance, développement des territoires et enjeux de transition écologique.

Nous sommes des professionnels engagés au service de l'entrepreneuriat populaire.

Nous avons fait le choix de conjuguer nos carrières et nos engagements ; d'assumer nos ambitions sans délaisser notre utilité sociale.

## UNE OFFRE SPÉCIFIQUE

dédiée aux personnes dont les projets d'emploi, indépendant ou salarié, ne sont pas soutenus par les banques

### FINANCEMENT & ASSURANCE

- Le **prêt professionnel** pour financer tout type de besoins pour la création ou le développement d'une entreprise, d'un montant de 12 000€ maximum. Il peut être complété par un prêt d'honneur.
- Le **prêt mobilité** pour financer des besoins permettant un maintien ou un retour à l'emploi salarié, d'un montant de 6 000€ maximum.
- La **micro-assurance** proposée par l'Adie couvre les risques de responsabilité civile et professionnelle, les locaux et les véhicules professionnels et personnels.

### ACCOMPAGNEMENT

- Une **formation certifiée** pour monter son projet : J'entreprends avec l'Adie.
- Un **accompagnement personnalisé** avant, pendant et après la création d'entreprise.
- Des **ateliers collectifs** sur différents thèmes : développement commercial, marketing digital,...
- Les **bons plans Adie**, une plateforme d'achat qui permet aux micro-entrepreneurs de bénéficier de services à tarifs privilégiés.
- Un **accompagnement en ligne** gratuit pour offrir un service à distance, à tous ceux qui souhaitent créer leur entreprise.

# EN- GAGE- MENT

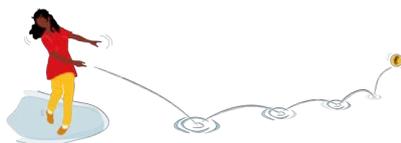
**NOS**

**RÉALISATIONS**

**2022**

auprès du public  
allocataire du RSA

# L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN CORSE / PUBLIC RSA CHIFFRES #2022



**58**

FINANCEMENTS  
OCTROYÉS

**33**

PERSONNES  
ALLOCATAIRES DU RSA  
FINANCÉES



**34**

MICROCRÉDITS  
PROFESSIONNELS\*



**30**

ALLOCATAIRES DU  
RSA FINANCÉS  
POUR UN PROJET  
D'ENTREPRISE

**3**

ALLOCATAIRES DU  
RSA FINANCÉS  
POUR UN BESOIN  
DE MOBILITÉ

**3**

MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ

**18**

PRÊTS  
D'HONNEUR

**3**

PRIMES

Dont 2 primes Plan Inclusion  
par le Travail Indépendant

## ZOOM

Les allocataires du RSA financés en 2022

**55%**

sont des femmes

Département de  
résidence

**42 ans**

Âge moyen

**52%**

Haute-Corse

**48%**

Corse-du-  
Sud

**79%**

ont un niveau scolaire  
égal ou inférieur au  
Baccalauréat

\* Dont 6 microcrédits  
professionnels assurance

# L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN CORSE / PUBLIC RSA SYNTHÈSE #2022

En Corse au cours de l'**exercice 2022**, l'Adie a financé 311 porteurs d'un projet d'emploi, indépendant ou salarié, **dont 33 personnes percevant le RSA** (soit 11%).

Parmi ces 33 porteurs de projet allocataires du RSA ayant bénéficié d'un prêt de l'Adie pour réaliser leur projet professionnel, on dénombre :

- 30 entrepreneurs.
- 3 personnes en situation de recherche d'un emploi salarié ou en emploi présentant un besoin financier lié à la mobilité.

Pour les seuls allocataires du RSA financés, le **montant global prêté par l'Adie s'est élevé à 205 103€**. Selon les types de projets professionnels, les montants moyens prêtés sont les suivants :

- Prêt professionnel = 4 981€ et prêt d'honneur complémentaire = 2 450€ pour permettre de financer la création ou le développement d'une micro-entreprise.
- Prêt mobilité = 4 464€ pour financer majoritairement un besoin de mobilité pour retrouver un emploi salarié ou s'y maintenir.

Par ailleurs, les **autres indicateurs d'activité en 2022** portant sur les seuls porteurs de projet allocataires du RSA sont les suivants :

- **39 ont été accueillis par l'Adie**. L'accueil est généralement réalisé par téléphone et dure entre 15 et 20 minutes. Cet appel permet de vérifier l'éligibilité de la personne (existence d'un projet professionnel tangible, estimation du besoin de financement dans la limite des montants pouvant être prêtés par l'Adie). Si la personne est éligible, un rendez-vous individuel lui est proposé pour étudier en détails son projet, sa situation professionnelle et son besoin financier.
- **50 rendez-vous permettant l'étude des demandes de financements ont été réalisés** par nos conseillers **pour 40 porteurs de projet différents**. Selon les niveaux de confiance 'projet' et 'personne', l'Adie décide d'accorder, ou non, le financement nécessaire.
- **55 actions d'accompagnement ont été réalisées** pour des entrepreneurs nouvellement en activité ou exerçant depuis plusieurs mois et/ou année et bénéficiant du RSA. Ces actions ont principalement portées sur le développement commercial des activités et la mise en place d'une communication digitale, et ont permis également d'apporter un appui dans le suivi administratif de l'entreprise.
- **4 contrats de micro-assurance ont été souscrits** par des porteurs de projet allocataire du RSA, soit pour assurer l'exercice d'une activité indépendante (dont la responsabilité civile professionnelle), soit pour assurer un véhicule.

Bastia, le 22/05/2023.

**Yvan Franchi**,  
Directeur territorial Adie Corse  
Par délégation de signature.

Adie  
Direction Régionale  
Maison du Parc Technologique  
Z.I Erbajolo - 20600 BASTIA



# L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN CORSE / PUBLIC RSA

## LISTE DES BÉNÉFICIAIRES #2022

Nom du porteur de projet	Département de résidence	Ville de résidence	Type de client	Date de décaissement du microcrédit
Antoine ROSIER	2A - Corse-du-Sud	AZILONE AMPAZA	Professionnel	18/08/2022
Caroline ESPOSITO	2A - Corse-du-Sud	CONCA	Professionnel	27/09/2022
David JUGE	2A - Corse-du-Sud	ZONZA	Professionnel	29/09/2022
Frédéric BLAISE	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	06/07/2022
Georgina GRAIN	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Personnel	22/04/2022
Hakima MAKHLOUF	2A - Corse-du-Sud	PORTO-VECCHIO	Professionnel	29/06/2022
Ikram SERDJINTI	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	24/05/2022
Jacques BATTINI	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	23/08/2022
Jean-Baptiste ALFONSI	2A - Corse-du-Sud	BASTELICACCIA	Professionnel	30/03/2022
Julia-Lara FISCHER	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	10/10/2022
Julien ANTONINI	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	13/04/2022
Kamel OUSSA	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	07/07/2022
Max COFFARO	2A - Corse-du-Sud	SARI SOLENZARA	Professionnel	29/09/2022
Séverine CECCHINI	2A - Corse-du-Sud	SARI SOLENZARA	Professionnel	14/12/2022
Sylvie DEVAUX	2A - Corse-du-Sud	AJACCIO	Professionnel	22/09/2022
Thomas LEICK	2A - Corse-du-Sud	CARGESE	Professionnel	10/05/2022
Amélia GIOVANNI	2B - Haute-Corse	PRUNELLI DI FIUMORBO	Professionnel	27/01/2022
Anthony SARTI	2B - Haute-Corse	BASTIA	Personnel	18/07/2022
Aurélié DEFUSCO	2B - Haute-Corse	ALERIA	Professionnel	03/03/2022
Christina RENAUD	2B - Haute-Corse	CORTE	Professionnel	04/04/2022
Colomba BARTOLI	2B - Haute-Corse	SANTA MARIA DI LOTA	Professionnel	22/04/2022
David CAILLEAU	2B - Haute-Corse	SANTA MARIA DI LOTA	Professionnel	01/02/2022
Denis PATRIZI	2B - Haute-Corse	VENZOLASCA	Professionnel	16/08/2022
Jean-Manuel POLIFRONI	2B - Haute-Corse	SAN MARTINO DI LOTA	Professionnel	13/04/2022
Jeanne FUSELLA	2B - Haute-Corse	BORGIO	Professionnel	02/08/2022
Jessica ZERBO	2B - Haute-Corse	BORGIO	Personnel	05/02/2022
Joseph FRAPPAOLO	2B - Haute-Corse	BASTIA	Professionnel	18/11/2022
Laure CASADO	2B - Haute-Corse	SANTA REPARATA DI BALAGNA	Professionnel	28/06/2022
Marie-Josée COSTA	2B - Haute-Corse	CASANOVA	Professionnel	10/05/2022
Marion LABOURDENNE ST-JULIA	2B - Haute-Corse	BASTIA	Professionnel	03/10/2022
Mathieu MAESTRINI	2B - Haute-Corse	CERVIONE	Professionnel	21/09/2022
Sandra DOSPISIL	2B - Haute-Corse	FOLELLI	Professionnel	13/04/2022
Virginie CASCIANI	2B - Haute-Corse	BASTIA	Professionnel	02/11/2022

**EN-  
GAGE-  
MENT**

**NOS**

**RÉALISATIONS**

**2022**

tous publics confondus

# L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN CORSE LES CHIFFRES #2022

**530**

FINANCEMENTS  
OCTROYÉS



**291**

MICROCRÉDITS  
PROFESSIONNELS\*

**45**

MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ

**140**

PRÊTS  
D'HONNEUR

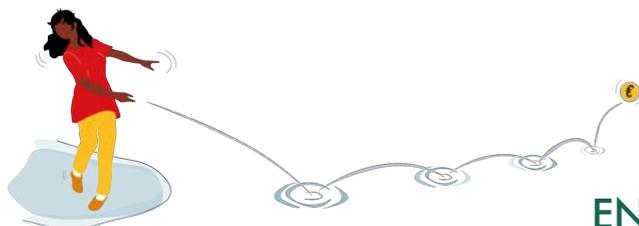
**54**

PRIMES

Dont 47 primes Plan  
Inclusion par le Travail  
Indépendant

**435**

CLIENTS  
ACTIFS



**311**

PERSONNES  
FINANCÉES



**266**

ENTREPRENEURS  
FINANCÉS

**45**

PERSONNES FINANCÉES  
POUR UN BESOIN DE MOBILITÉ

## Parmi les entrepreneurs financés en 2022

**53%**

sont des femmes  
(moyenne nationale : 29%\*)

**37 ans**

Âge moyen

**37%**

ont un niveau scolaire  
inférieur au Bac

**38%**

ont 30 ans  
et moins

**12%**

perçoivent les  
minima sociaux  
(moyenne nationale : 7%\*)

**34%**

perçoivent l'Aide au  
Retour à l'Emploi (ARE)

\* Dont 50 microcrédits  
professionnels assurance

# L'ADIE EN CORSE

## PAYS AJACCIEN

79 PERSONNES  
ACCUEILLIES  
38 ENTREPRISES  
FINANCÉES  
7 MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ

## CORSE-DU-SUD

197 PERSONNES  
ACCUEILLIES  
156 ENTREPRISES  
FINANCÉES  
15 MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ



## HAUTE-CORSE

212 PERSONNES  
ACCUEILLIES  
110 ENTREPRISES  
FINANCÉES  
30 MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ

## AGGLOMÉRATION DE BASTIA

62 PERSONNES  
ACCUEILLIES  
29 ENTREPRISES  
FINANCÉES  
11 MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ

**CHIFFRES EN CUMULÉ  
DEPUIS 1999, ANNÉE  
D'IMPLANTATION DE  
L'ADIE EN CORSE**

**3 259**  
ENTREPRISES  
SOUTENUES

**4 299**  
PERSONNES  
FINANCÉES

# UNE ACTION RÉSOUMENT TOURNÉE VERS LES ENTREPRENEURS LOCAUX...

## ALLER VERS LES PORTEURS DE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

La **démarche d'Aller Vers** est un axe essentiel du plan stratégique actuel de l'Adie. Elle a pour objectif de permettre à l'Adie de se rendre visible auprès d'un public qui ne nous connaît pas et qui ne pousse pas les portes des réseaux classiques d'aide et de financement à la création d'entreprise.

La pratique de l'Aller Vers repose sur des contacts réguliers et rapprochés avec les acteurs du territoire et permet ainsi à nos conseillers de créer un **réseau de relais de proximité** (commerçants, associations locales, médiateurs,...).

L'objectif est que nos conseillers puissent être identifiés localement comme des **référents entrepreneuriat** et apporter des solutions d'accompagnement et de financement aux publics cibles de l'Adie.

Les formations déployées auprès de l'ensemble des conseillers a permis d'homogénéiser leurs pratiques pour toucher plus efficacement notre public, et contribuer aussi à donner du sens à leur action au quotidien.

## S'INSÉRER DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

L'Adie a renforcé son action dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

En 2022, **47 entrepreneurs corses ont bénéficié du Programme Inclusion par le Travail Indépendant dont 2 porteurs de projet allocataire du RSA**, fruit d'un long plaidoyer mené notamment par l'Adie pour faire reconnaître le travail indépendant comme voie d'insertion, et pour lequel l'Adie a bénéficié d'un soutien financier du Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

## AGIR POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE INCLUSIVE

Afin de **répondre aux enjeux de mobilité propre** de ses clients, l'Adie poursuit ses démarches pour intégrer les défis de la transition écologique dans ses missions.

Ainsi l'Adie propose pour les clients du microcrédit Mobilité la possibilité de rouler dans un véhicule à faible émission de CO2 par le biais d'une offre de location longue durée avec nos partenaires ALD et Mobiliz.

En parallèle, notre priorité est de permettre aux entrepreneurs soutenus de réaliser des investissements vertueux.

Pour cela, l'Adie a dédié une partie de ses fonds propres à la création d'un **fonds « PAC-TE », Prêt d'Apport en Capital Transition Écologique**, un prêt d'honneur spécifique permettant de financer des investissements 'verts', notamment liés à la mobilité. En parallèle, l'Adie s'est engagée dans la mobilisation de ses partenaires publics et privés locaux pour faire grandir ce fonds et le pérenniser.

François GUCCIARDI,  
Conseiller Adie et Kissa  
NOUALHAGUET,  
bénévole à Bastia.



### FRANÇOIS, CONSEILLER ADIE BASTIA, HAUTE-CORSE

« L'Aller Vers est un moyen de se rendre accessible, d'être encore plus proche des entrepreneurs sur le bassin d'emplois de Bastia. C'est une nouvelle façon de travailler la proximité tant avec les entrepreneurs que nos partenaires. Les bénévoles, parties prenantes de la démarche, appuient nos actions sur le terrain. »

# ...POUR SERVIR EFFICACEMENT CHAQUE TALENT !

## RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DIGITAL

Devenus incontournables, les outils numériques et les démarches en ligne ne sont pourtant pas encore accessibles à tous. Aussi, en 2022, l'Adie a accéléré la digitalisation de ses services ainsi que celle de ses clients par :

- La réalisation de 15 tutoriels pour aider les entrepreneurs à réaliser leurs démarches administratives.
- L'organisation d'ateliers collectifs de sensibilisation au marketing digital.
- Des formations à distance pour accompagner les micro-entrepreneurs qui souhaitent vendre leurs produits et services en ligne.
- Des web-conférences mensuelles thématiques dont les ateliers Numériques Googles.

## UN PARTENARIAT AVEC GOOGLE ATELIERS NUMÉRIQUES

L'Adie a développé un partenariat avec Google Ateliers Numériques pour accompagner les micro-entrepreneurs soutenus dans leur développement digital, et les sensibiliser aux enjeux du numérique afin de booster leur visibilité et leur chiffre d'affaires.

En 2022, 13 ateliers en ligne ont été réalisés par des coachs professionnels Google. Ils ont permis aux participants d'aborder des problématiques variées telles que la création et l'optimisation d'un site Internet, le référencement naturel, les outils à mettre en place pour une meilleure visibilité,...

## RENDEZ-VOUS DIAGNOSTICS

Ces **rendez-vous diagnostics réalisés tous les 3 mois en moyenne** permettent de faire émerger les besoins rencontrés par les chefs d'entreprise sur la base d'un guide d'entretien spécifique (besoin technique d'accompagnement, besoin financier,...).

En 2022, **324 rendez-vous diagnostics ont été réalisés par les conseillers et bénévoles de l'Adie en Corse et ont concernés près de 280 entrepreneurs. Pour les seuls allocataires du RSA, 55 rendez-vous diagnostics ont eu lieu pour 49 bénéficiaires différents.**

## FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR ACCÉDER À UN FINANCEMENT DE L'ADIE

Pour faciliter l'accès au microcrédit et le traitement administratif des demandes de financement, **l'Adie a développé un espace en ligne "Mes Documents"**.

Cette interface permet aux porteurs de projet d'y déposer tous les documents attendus en amont du rendez-vous avec le conseiller de l'Adie.



**Fiona HORVATH, salon d'esthétique à Linguizetta (Haute-Corse).**

# IMPACT SOCIAL ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Tous les trois ans, l'Adie mesure l'utilité et l'efficacité de son action auprès de créateurs d'entreprise qu'elle a financés et accompagnés à travers une enquête et une évaluation de son retour social sur investissement. Les résultats démontrent qu'il est possible de créer une entreprise pérenne grâce au microcrédit et que l'entrepreneuriat favorise une insertion durable dont les bénéfices pour la société dépassent très largement le coût.

1 € =  
2,53 €

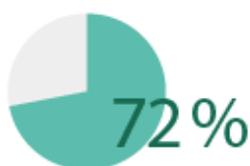
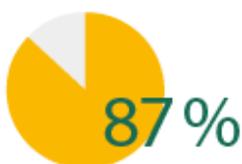
1 € confié à l'Adie rapporte 2,53 €<sup>4</sup> à la collectivité au bout de 2 ans



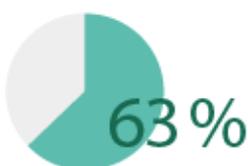
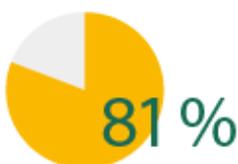
## PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

- ADIE 2020<sup>1</sup>
- MOYENNE NATIONALE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES<sup>2</sup>

TAUX DE PÉRENNITÉ À 2 ANS



TAUX DE PÉRENNITÉ À 3 ANS



## SCORE D'EXCLUSION SOCIALE ET FINANCIÈRE

En 2021 **5,67** >> En 2022 **5,7**

Sur une base annuelle, cet indicateur permet de contrôler l'adéquation entre public ciblé et public effectivement touché par l'association. Il peut varier de 0 (le moins exclu) à 23 (le plus exclu) pour une personne donnée. Une personne "moyenne" recueillera en général un score variant entre 0 et 3. Pour chaque individu, deux scores sont calculés, l'un d'exclusion sociale et l'autre d'exclusion financière. La somme des deux fournit le score global d'exclusion. Le score d'exclusion sociale est basé sur le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau de formation et la zone d'habitation. Quant au score d'exclusion financière, il tient compte de la situation bancaire, de l'endettement, du solde disponible par personne, de la capacité d'épargne, des minima sociaux et des revenus de la personne et de son conjoint. Il mesure la situation personnelle, économique et monétaire au moment du prêt.

<sup>1</sup> Étude d'impact de l'Adie, réalisée par Audirep, 2020, disponible en intégralité sur [adie.org](http://adie.org).

<sup>2</sup> Enquête SINE, Insee 2020.

# ILS ONT SOUTENU L'ADIE EN CORSE EN 2022

## PARTENAIRES FINANCIERS



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA



Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Corse



**Sabine CALBA**

Directrice générale, Banque Populaire Méditerranée

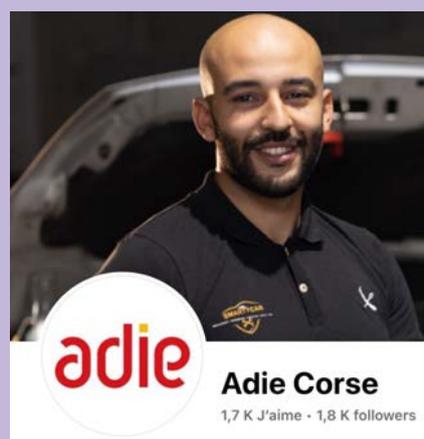
« La Banque Populaire Méditerranée est heureuse de s'engager aux côtés de l'Adie afin de favoriser l'entrepreneuriat sur son territoire. Nous sommes fiers de nous inscrire dans une démarche responsable et solidaire en tant que partenaire privilégié depuis plusieurs années, fiers de soutenir les banquiers du microcrédit. »

## RÉSEAUX SOCIAUX



Adie Corse

**Pour suivre toute l'actualité de l'Adie en Corse** (les événements organisés par notre équipe mais aussi auxquels l'Adie s'associe) **et aussi celle de nos partenaires et des entrepreneurs corse soutenus par l'association.**





POUR NOUS CONTACTER ET SUIVRE L'ACTUALITÉ  
DE L'ADIE EN CORSE

[www.adie.org](http://www.adie.org)

 Adie Corse

## NOS ADRESSES EN CORSE

### **Adie AJACCIO**

2 Cours Grandval  
20 000 AJACCIO

### **Adie PORTO-VECCHIO**

Rue du Stazzale  
BP 54  
20 137 PORTO-VECCHIO

### **Adie BASTIA**

Parc Technologique  
ZI Erbajolo  
20 200 BASTIA

**DIRECTION RÉGIONALE ADIE CORSE**

Maison du Parc Technologique, ZI Erbajolo, 20200 BASTIA  
[corse@adie.org](mailto:corse@adie.org)

**adie** CORSE



